COMPTE-RENDU SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
6 OCTOBRE 2020
A 19h00

Le 6 octobre 2020 à 19h00, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 29 septembre 2020 par M. François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

1. Le compte-rendu sommaire des décisions du Président et du Bureau, prises par délégation du Conseil communautaire (art. L. 5211-10 du CGCT) a été rapporté (cf. annexe) ;
2. Le procès-verbal de la précédente séance a été adopté ;
3. Le Conseil communautaire, après avoir délibéré sur les points suivants, a décidé :

D.2020.10.1 - Statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Mandature 2020-2026.

1) d'approuver les nouveaux statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc joints à la présente délibération ;
2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et à la notifier aux Maires de l'ensemble des communes membres de la communauté d'agglomération afin que chaque Conseil municipal puisse délibérer sur ces nouveaux statuts ;
3) de solliciter M. le préfet des Yvelines et M. le préfet de l'Essonne aux fins qu'ils prononcent, après consultation des Conseils municipaux des communes membres de l'Intercommunalité, conformément aux dispositions des articles L.5211-17, L.5211-18 et L.5211-20 du Code général des collectivités territoriales, les modifications statutaires de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

D.2020.10.2 - Démission de Mme Laurence Augère, adjointe au Maire de la Celle-Saint-Cloud, de son poste de conseillère communautaire. Installation de Mme Sophie Triniac en tant que conseillère communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

de prendre acte de l'installation de Mme Sophie Triniac, de la liste « Ensemble pour la Celle-Saint-Cloud », dans les fonctions de conseillère communautaire de Versailles Grand Parc, en remplacement de Mme Laurence Augère, démissionnaire.

D.2020.10.3 - Délégation de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Mandature 2020-2026.

1) de déléguer une partie de ses compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026, en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,
   - à l'exclusion des compétences ci-dessous :
     1. du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances;
     2. de l'approbation du compte administratif ;
     3. des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;
     4. des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
     5. de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
     6. de la délégation de la gestion d'un service public ;
     7. des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ;
   - et également excluant de la délégation les compétences suivantes :
     - désignations dans les organismes internes ou externes,
     - modification des attributions de compensation des communes,
     - création et suppression d'emplois au tableau des effectifs,
     - adoption de chartes et plans intercommunaux,
     - approbation de rapports annuels réglementaires portant sur les compétences de l'Intercommunalité,
     - avis sur les modifications statutaires des établissements publics auxquels l'Intercommunalité est adhérente.

2) de déléguer toutes ces compétences au Président, à l'exception des domaines suivants qui relèveront du Bureau :
   - la conclusion des marchés publics au-dessus du seuil des marchés à procédure adaptée (MAPA) et conventions de maîtrise d'ouvrage et leurs avenants,
   - l'ajout mineur ou la modification mineure de tarifs,
   - l'adoption de tous les documents et conventions en matière de ressources humaines concernant les agents ou les élus collectivement,
   - la conclusion des transactions juridiques,
   - l'adoption de règlement intérieur pour création de fonds de concours,
   - les attributions de fonds de concours,
   - les modalités de calcul du retour incitatif aux communes contribuant à la croissance fiscale de la communauté d'agglomération,
   - la répartition du fond national de péréquation des ressources (FPIC),
   - les attributions de subventions,
   - les attributions de subventions pour surcharges foncières et les garanties d'emprunts,
   - les acquisitions et cessions,
   - les autorisations d'occupation temporaire (AOT) à titre onéreux,
   - les décisions et accords en matière de transport,
   - les adoptions et modifications de règlements intérieurs et de règlements de services en rapport avec une des compétences de l'Intercommunalité,
   - les conventions PAV – points d'apports volontaires avec des acteurs privés ;
   - les conventions gratuites avec les éco-organismes,
   - la conclusion de partenariats équilibrés en nature, en service ou en numéraire.

D.2020.10.4 - **Organismes en charge du traitement et de la destruction des déchets. 1ère actualisation.**
Désignation de suppléants aux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) de l'agglomération parisienne.

1) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, les délégués suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du SYCTOM pour la mandature 2020-2026 :
   - Violaine Charpentier pour la partie du Chesnay de la ville du Chesnay-Rocquencourt,
   - Frédéric Hucheloup pour la ville de Vélizy-Villacoublay,
   - Xavier Guitton pour la ville de Versailles ;

2) la liste actualisée des représentants du Conseil communautaire au sein du SYCTOM est donc :

SYCTOM		
COMMUNES	**DÉLÉGUÉS TITULAIRES**	**DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS**
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT (pour la partie Le Chesnay)	Richard Delepierre	Violaine Charpentier
VELIZY-VILLACOUBLAY	Pascal Thévenot	Frédéric Hucheloup
VERSAILLES	Philippe Pain	Xavier Guitton

D.2020.10.5 - **Pôles de compétitivité mondiaux et autres organismes extérieurs relevant de la compétence développement économique.**
1ère actualisation.
Désignation d'un représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles.
Grand Parc au sein du pôle Systematic Paris-Région et du représentant au sein de l'association française pour l'hydrogène et les piles à combustibles (Afhypac) pour la mandature 2020-2026.

1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection du représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelé à siéger au sein du pôle de compétitivité Systematic Paris-Région pour la mandature 2020-2026 :

M. Jean-Philippe Luce

Les représentants de Versailles Grand Parc sont donc :

Titulaire	Suppléant
M. Bruno-Olivier Bayle	M. Jean-Philippe Luce

2) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation du représentant suivant de la communauté d'agglomération pour siéger au sein de l'assemblée générale de l'association française pour l'hydrogène et les piles à combustible (AFHYPAC) au titre de la mandature 2020-2026 :

M. François de Mazières

D.2020.10.6 - **Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Fixation de la composition et désignation du représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelé à siéger dans cette instance pour la mandature 2020-2026.**

1) de fixer la composition de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc comme suit :
   - le Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, ou son représentant,
   - un représentant de l'assemblée délibérante de Versailles Grand Parc,
   - un représentant par commune membre,
   - un représentant de l'Etat via la DDT des Yvelines,
   - un représentant de l'Etat via la DDT de l'Essonne,
   - un représentant du département des Yvelines pour les compétences transport et actions sociales,
   - un représentant du département de l'Essonne pour les compétences transport et actions sociales,
   - un représentant de la région Ile-de-France pour la compétence transport,
   - un représentant du STIF en tant qu'AOT,
   - un représentant des transports ferroviaires,
   - un représentant des exploitants du réseau de transports urbains,
   - un représentant par association d'usagers,
   - un représentant par association de personnes handicapées ;
2) d'autoriser le Président à arrêter la liste nominative des membres de cette commission.
3) de désigner au scrutin public le représentant du Conseil communautaire au sein de la CIAPH :

Mme Martine Bellier

4) Les représentants des communes membres sont :

Bailly	Eve Von tschirschky
Bièvres	Marie Brucelle
Bois d'Arcy	Françoise Delivet
Bougival	Nathalie Jaquemet
Buc	Frederique sarrau
Chateaufort	Emilien Nivet
Fontenay-le-Fleury	Philippe Bonnet
Jouy-en-Josas	Emilie Letailleur
La Celle-Saint-Cloud	Sophie Triniac
Le Chesnay-Rocquencourt	Dominique Forget
Les Loges-en-Josas	Houria Bensekhria
Noisy-le-Roi	Patrick Koeberle
Rennemoulin	Arnaud Hourdin
Saint-Cyr-l'Ecole	Isabelle Genevelle
Toussus-le-Noble	Nathalie Monteiro
Vélizy-Villacoublay	Stephane Lambert
Versailles	Sylvie Piganeau
Viroflay	Philippe Gevrey

D.2020.10.7 - **Organismes extérieurs en charge du logement.**
1ère actualisation.
Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 au sein de :
- l'Office public de l'habitat Versailles Habitat,
- la société APILOGIS,
- l'agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY).

1) de procéder au scrutin public à l'élection d'un conseiller communautaire pour représenter la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de l'office public de l'habitat (OPH) « Versailles Habitat » (VH), en remplacement de Mme Corinne Forbice :

Mme Caroline Doucerain

2) de procéder au scrutin public, à l'élection d'un conseiller communautaire pour représenter la communauté d'agglomération au sein du conseil de surveillance de la société APILOGIS :

M. Olivier Lebrun

3) de procéder au scrutin public, à l'élection du représentant de la communauté d'agglomération au sein de l'assemblée générale de l'agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY) :

M. Patrice Berquet

D.2020.10.8 - Commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
1ère actualisation.
Modification de l'intitulé de la commission "Développement économique et Ville intelligente" en "Ville intelligente et attractivité économique" et ajustement d'élus au sein des commissions « Finances, Affaires générales, Mutualisation et Personnel », « Culture » et « Ville intelligente et Attractivité économique ».

1) de modifier le nom de la commission « Développement économique et Ville intelligente » en « Ville intelligente et Attractivité économique » ;

1) d'élire au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, en qualité de représentant suppléant de la ville de Versailles au sein de cette commission « Ville intelligente et Attractivité économique » de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

M. Renaud Anzieu

2) d'élire au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, en qualité de représentant supplémentaire de la ville de Versailles au sein de la commission « Culture » de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

M. Michel Lefèvre

3) d'élire au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, en qualité de représentant suppléant de la ville de Viroflay au sein de la commission « Finances, Affaires générales, Mutualisation et Personnel » de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

M. Laurent Sassier

4) les listes actualisées des représentants des communes membres de Versailles Grand Parc au sein des commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération pour la mandature 2020-2026 sont donc les suivantes :

COMMISSION 1 Commission Finances, Affaires générales, Mutualisation et Personnel

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Alain Nourissier	Erik Linquier
- Versailles :	Dominique Roucher	Xavier Guitton
- Versailles :	Charles Rodwell	Eric Dupau
- 2 Bailly :	Eric Verspieren	Bertrand Ménigault
- 3 Bièvres :	Caroline Bougot	Paul Parent
- 4 Bois d'Arcy :	Jean-Philippe Luce	Quentin Delaunay
- 5 Bougival	Thierry Augier	Nathalie Jaquemet
- 6 Buc	Pierrette Mazery	Michel Fastré
- 7 Châteaufort	Bernard Lérisson	Patrice Berquet
- 8 Fontenay-le-Fleury	Anne-Sophie Bodarwe	Alain Sanson
- 9 Jouy-en -Josas	Marc Bodin	Agnès Prieur
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Pierre Quignon-Fleuret	Laurent Dufour
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Benoit Ribert	Christophe Konsdorff
- 12 Les Loges-en-Josas	Sylvie Perraud	Nicole Marchais
- 13 Noisy-le-Roi	Géraldine Lardennois	Guy de Beauregard
- 14 Rennemoulin	Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Henri Lancelin	Yves Jourdan
- 16 Toussus-le-Noble	Thomas Haudecoeur	Muriel Costermans
- 17 Vélizy-Villacoublay	Jean-Pierre Conrié	Valérie Pécresse
- 18 Viroflay	Olivier Lebrun	Laurent Sassier

COMMISSION 2 Commission Ville intelligente et Attractivité économique

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Dominique Roucher	Eric Dupau
- Versailles :	François Darchis	Martine Schmit

- Versailles :	Jean-Pierre de Roussane	Béatrice Rigaud-Juré
- Versailles :	Fabien Bouglé	Renaud Anzieu
- Versailles :	Anne-France Simon	Sylvie Piganeau
- 2 Bailly :	Pierre Yves Chaltiel	Hervé Dewynter
- 3 Bièvres :	Philippe Baud	Marc Suspize
- 4 Bois d'Arcy :	Laurent Braconnier-de-Oliveira	Grégory Flamery
- 5 Bougival	Arnold Pelligri	Marie-Ange Dugast
- 6 Buc	Celeste Messina	John Colleemallay
- 7 Châteaufort	Yohann Lavialle	Sandrine Murgadella
- 8 Fontenay-le-Fleury	Bruno Gaultier	Luc Videau
- 9 Jouy-en -Josas	Christophe Ruault	Gilles Curti
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Richard Lejeune	Bruno-Olivier Bayle
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Tanneguy Audic de Quernen	Lucie Loncle Duda
- 12 Les Loges-en-Josas	Jean-Marie Gérard	Georges Gérault
- 13 Noisy-le-Roi	Cyrille Fréminet	Christophe Molinski
- 14 Rennemoulin	Laurent Clavel	Arnaud Hourdin
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Kamel Hamza	Olga Khaldi
- 16 Toussus-le-Noble	Vanessa Auroy	Pierre Lancina
- 17 Vélizy-Villacoublay	Nathalie Brar-Chauveau	Arnaud Bertrand
- 18 Viroflay	Christine Caron	Arnaud Brosset

COMMISSION 3 Commission Transports et Mobilités

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Emmanuel Lion	Arnaud Poulain
- Versailles :	Martine Schmit	Philippe Pain
- Versailles :	Eric Dupau	Marie-Agnès Amabile
- 2 Bailly :	Denis Petitmengin	Mathieu Belkebir
- 3 Bièvres :	Philippe Baud	Marc Suspize
- 4 Bois d'Arcy :	Laurent Brot	Sébastien Allouche
- 5 Bougival	Vincent Mezure	Jean-Michel Hua
- 6 Buc	Bernard Million-Rousseau	Stéphane Touvet
- 7 Châteaufort	Patricia Gisle	Patrice Berquet
- 8 Fontenay-le-Fleury	Samer El Sokhon	Bruno Gaultier
- 9 Jouy-en -Josas	Jean-François Poursin	François Bréjoux
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Benoît Vignes	Vincent Pouyet
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Lucie Loncle Duda	Martine Bellier
- Le Chesnay-Rocquencourt	Laetitia Gaignard-Viot	---------
- 12 Les Loges-en-Josas	Jean-Jacques Breteche	Houria Bensekhria
- 13 Noisy-le-Roi	Roch Dossou	Marc Timsit
- 14 Rennemoulin	Bertrand Delhotel	François-Xavier Schütz
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Vladimir Boire	Freddy Clairembault
- 16 Toussus-le-Noble	Nicolas Coutelin	Cédric Chaplain
- 17 Vélizy-Villacoublay	Nathalie Brar-Chauveau	Johanne Ledanseur
- 18 Viroflay	Jean-Philippe Olier	Valérie Maidon

COMMISSION 4 Commission Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Claire Chagnaud-Forain	Nicolas Fouquet
- Versailles :	Olivier de La Faire	Michel Bancal
- Versailles :	Florence Mellor	Thierry Duguet
- 2 Bailly :	Sabrina Tourmetz	Charlotte Logeais
- 3 Bièvres :	Dan Atlan	Dorothée Brénéol
- 4 Bois d'Arcy :	Elodie Dézécot	Philippe Giudicelli
- Bois d'Arcy :	Jocelyne Hannier	-------
- 5 Bougival	Nathalie Jaquemet	Françoise Rouaix
- 6 Buc	Stéphane Touvet	Bernard Million-Rousseau
- 7 Châteaufort	Nathalie Therre	Christiane Latrace
- 8 Fontenay-le-Fleury	Anne-Sophie Bodarwe	Bruno Gaultier

- 9 Jouy-en -Josas	Didier Morin	Anne-Marie Briand
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Michel Auboin	Laurence Josset
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Christophe Konsdorff	Violaine Charpentier
- 12 Les Loges-en-Josas	Valérie Petitbon	Odile Conroy
- 13 Noisy-le-Roi	Delphine Fourcade	Stéphane Moreau
- 14 Rennemoulin	Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Marie-Laure Rousseau	Kamel Hamza
- 16 Toussus-le-Noble	Pierre Lancina	François Cheron
- 17 Vélizy-Villacoublay	Magali Lamir	Frédéric Huchelloup
- 18 Viroflay	Jean Bernicot	Bertrand Schneider

COMMISSION 5 Commission Culture

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Emmanuelle de Crepy	Muriel Vaislic
- Versailles :	Anne-Lise Josset	Michel Lefèvre
- Versailles :	Anne-Lys de Haut de Sigy	Marie-Pascale Bonnefont
- 2 Bailly :	Bertrand Ménigault	Maelys Luxor
- 3 Bièvres :	Christelle de Beaucorps	Dan Atlan
- 4 Bois d'Arcy :	Amélie Golka	Céline Simon
- 5 Bougival	Sophie Level	Gael Diot
- 6 Buc	Maguy Ragot-Villard	Annie Sainsily
- 7 Châteaufort	Yonel Gounot	Adeline Bodin
- 8 Fontenay-le-Fleury	Anne Fougeres	Pascale Renaud
- 9 Jouy-en -Josas	Daniela Quint	Elsa Richard
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Valérie Laborde	Geneviève Salsat
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Martine Bellier	Tanneguy Audic de Quernen
- 12 Les Loges-en-Josas	Jean-Cosme Rivière	Sébastien Mériaux
- 13 Noisy-le-Roi	Aurélie Logeais	Dominique Servais
- 14 Rennemoulin	Bernard Feys	Arnaud Hourdin
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Sophie Marvin	Fanny Achart-Victor
- 16 Toussus-le-Noble	Nadia Benjak	Christine des Saints
- 17 Vélizy-Villacoublay	Bruno Drevon	Alexandre Richefort
- 18 Viroflay	Jane-Marie Hermann	Patrick Omhovere

COMMISSION 6 Commission Eau, Déchets et Enjeux environnementaux

	Titulaires	Suppléants
- 1. Versailles :	Gwilherm Poullennec	Xavier Guitton
- Versailles :	Philippe Pain	Martine Schmit
- Versailles :	Erik Linquier	François Darchis
- Versailles :	Renaud Anzieu	-------
- 2 Bailly :	Charlotte Logeais	Caroline Bouis
- 3 Bièvres :	Hubert Hacquard	Marianne Ferry
- 4 Bois d'Arcy :	Jérémy Demassiet	Jean-Pierre Bughin
- 5 Bougival	Vincent Mezure	Jean-Michel Hua
- 6 Buc	Jean-Christophe Hilaire	Bernard Million-Rousseau
- 7 Châteaufort	Emilien Nivet	Patrice Berquet
- 8 Fontenay-le-Fleury	Philippe Grognet	Yannick Le Goaec
- 9 Jouy-en -Josas	François Bréjoux	Caroline Vigier
- 10 La Celle-Saint-Cloud	Jean-Christian Schnell	Georges Lefébure
- La Celle-Saint-Cloud	Jean-François Baraton	-------
- 11 Le Chesnay-Rocquencourt	Violaine Charpentier	Benoît Ribert
- Le Chesnay-Rocquencourt	Philippe Brillault	-------
- 12 Les Loges-en-Josas	Olivier Lucas	Lyse-Marie Clisson
- 13 Noisy-le-Roi	Jean-François Vaquieri	Jérôme Duvernoy
- 14 Rennemoulin	Arnaud Hourdin	Benjamin Develay
- 15 Saint-Cyr-l'Ecole	Isidro Dantas	Ahmed Belkacem
- Saint-Cyr-l'Ecole	Lydie Dulongpont	-------
- 16 Toussus-le-Noble	Muriel Costermans	François Cheron

- 17 Vélizy-Villacoublay	Bruno Drevon	Frédéric Hucheloup
- 18 Viroflay	Jean-Michel Issakidis	Antoine Beis

D.2020.10.9 - Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc. Remplacement d'un représentant de la communauté d'agglomération au sein du conseil d'établissement.
1ère actualisation.

1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation du remplaçant de M. Charles Rodwell comme 7ème représentant du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc (conseillers communautaires ou conseillers municipaux) au sein du Conseil d'établissement du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles Grand Parc :

Mme Muriel Vaislic

2) la liste actualisée des 10 représentants du Conseil communautaire au sein du Conseil d'établissement du CRR est :

1. Amélie Golka
2. Maguy Ragot-Villard
3. Daniela Ortenzi-Quint
4. Laurent Dufour
5. Emmanuelle de Crépy
6. Claire Chagnaud-Forain
7. Muriel Vaislic
8. Brigitte Chaudron
9. Jane-Marie Hermann
10. Aelys Catta

D.2020.10.10 - Organismes extérieurs en charge des questions environnementales.
1ère actualisation.
Remplacement d'un représentant au sein des associations patrimoniales dont est membre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc:
- l'association du plateau de Saclay et des vallées alentours (Terre & Cité),
- l'association de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA).
Désignations de représentants au sein :
- du groupement d'intérêt public (GIP) Biodif, opérateur de compensation des atteintes à la biodiversité sur le territoire des Yvelines et territoires limitrophes,
- de l'association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau et de l'assainissement, en faveur de la transition écologique et de la protection du climat (AMORCE).

1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection de nouveaux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein des associations patrimoniales suivantes, en remplacement de M. Charles Rodwell :

- en qualité de représentant titulaire au sein de l'Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA),

M. Gwilherm Poullennec

- en qualité de représentant suppléant au sein de l'Association patrimoniale du plateau de Saclay et des vallées alentours (Terre & Cité) ;

M. Pascal Thévenot

2) Les représentants du Conseil communautaire au sein des associations suivantes sont donc :

Assemblée générale de l'APPVPA :

Titulaire	Suppléant
Gwilherm Poullennec	Emmanuel Lion

Assemblée générale de Terre & Cité :

Titulaire	Suppléant
Emmanuel Lion	Pascal Thévenot

3) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation du conseiller communautaire suivant en tant que représentant de la communauté d'agglomération au sein du groupement d'intérêt public (GIP) BIODIF, « Opérateur de compensation des atteintes à la biodiversité sur le territoire des Yvelines et territoires limitrophes » :

Mme Claire Chagnaud-Forain

4) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation des représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein de l'association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau et de l'assainissement, en faveur de la transition écologique et de la protection du climat (AMORCE) :

Titulaire	**Suppléant**
Luc Wattelle	Sonia Brau

D.2020.10.11 - Commission intercommunale des impôts directs (CIID) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Remplacement de représentants. 1ère actualisation.

1) de désigner, après consultation des communes, au sein de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

- en remplacement de M. Charles Rodwell en qualité de titulaire ;

M. Xavier Guitton

- en remplacement de M. Michel Fastré en qualité de suppléant ;

M. Jean-Paul Bizeau

2) la liste actualisée, qui sera transmise au directeur des services fiscaux des Yvelines, est la suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Eric Verspieren	Caroline de Sazilly
2. Paul Parent	Caroline Bougot
3. Philippe Giudicelli	Quentin Delaunay
4. Thierry Augier	Delphine Felgeres
5. Pierrette Mazery	M. Jean-Paul Bizeau
6. Emilien Nivet	Christiane Latrace
7. Anne-Sophie Bodarwe	Alain Sanson
8. Caroline Vigier	Anne-Marie Briand
9. Bruno-Olivier Bayle	Laurent Boumendil
10. Benoît Ribert	Violaine Charpentier
11. Caroline Doucerain	Lyse-Marie Clisson
12. Géraldine Lardennois	Marc Tourelle
13. Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
14. Henri Lancelin	Jean-Marc Dusseaux
15. Thomas Haudecoeur	Muriel Costermans
16. Alain Nourrissier	Eric Dupau
17. Dominique Roucher	Erik Linquier
18. M. Xavier Guitton	-------
19. Jean-Pierre Conrié	Jean-Claude Ferret
20. Olivier Lebrun	-------

D.2020.10.12 - Diverses dispositions budgétaires portant sur le budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc de l'exercice 2020 : - ajustement de l'autorisation de programme n° 2020-001 : fonds de concours liés au retour incitatif 2020, - décision modificative n° 2, - fixation d'une durée d'amortissement pour les plantations et aménagements de terrains.

1) d'augmenter le montant de l'autorisation de programme (AP) n° 2020-001 « fonds de concours liés au retour incitatif 2020 » de 327 198 € et d'ajuster l'échéancier prévisionnel de la manière suivante :

AP N°	**CP 2020**	**CP 2021**	**CP 2022**	**TOTAL AP**
2020-001	155 000 €	2 115 000 €	407 198 €	**2 677 198 €**

2) d'adopter la décision modificative n° 2 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'exercice 2020, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette règlementaire* annexée et en synthèse dans le tableau ci-dessous :

	Dépenses	**Recettes**
Fonctionnement	**0,00 €**	**0,00 €**
Décomposition dépenses		

FPIC suite au calcul du retour incitatif	986 426,00 €	
Indemnité des élus	105 000,00 €	
Dégrèvements (provision)	-1 426,00 €	
Prélèvement pour autofinancement	-1 090 000,00 €	
	Dépenses	**Recettes**
Investissement	**0,00 €**	**0,00 €**
Décomposition recettes		
Emprunt		1 090 000,00 €
Prélèvement pour autofinancement		-1 090 000,00 €

3) de fixer une durée d'amortissement de 15 ans pour les plantations (compte 2121) et pour les autres agencements et aménagements de terrains (compte 2128) réalisés par la communauté d'agglomération.

D.2020.10.13 - Décision modificative n° 3 du budget annexe assainissement "Régie" de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Exercice 2020.

1) d'adopter la décision modificative n° 3 (DM3) du budget annexe assainissement « régie » de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'exercice 2020, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette règlementaire annexée et en synthèse dans le tableau ci-dessous :

Recettes de fonctionnement	DM 2	DM3
002 : résultat de fonctionnement reporté	+ 498 606,28 €	- 498 606,28 €
778 : « autres produits exceptionnels »		+ 498 606,28 €
Recettes d'investissement		
001 : solde d'exécution reporté	+ 1 632 764,64 €	- 1 632 764,64 €
1068 : excédent de fonctionnement capitalisé		+ 1 632 764,64 €

2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2020.10.14 - Décision modificative n° 3 du budget annexe assainissement "Marchés" de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Exercice 2020.

1) d'adopter la décision modificative n° 3 (DM3) du budget annexe assainissement « marchés » de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'exercice 2020, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette règlementaire annexée et en synthèse dans le tableau ci-dessous :

	DM2	DM3 - correction	DM3-Résultat Rennemoulin transféré	**DM3-total**
Recettes de fonctionnement				
002 : résultat reporté	1 252 239,10 €	-1 252 239,10 €		**-1 252 239,10 €**
778 : autres produits exceptionnels		1 252 239,10 €	17 118,26 €	**1 269 357,36 €**
Recettes d'investissement				
001 : solde d'exécution reporté	884 530,63 €	-884 530,63 €		**-884 530,63 €**
1068 : excédent de fonctionnement capitalisé		884 530,63 €	5 429,65 €	**889 960,28 €**

2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2020.10.15 - Décision modificative n° 3 du budget annexe assainissement "DSP" de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Exercice 2020.

1) d'adopter la décision modificative n° 3 (DM3) du budget annexe assainissement « délégations de services publics » (DSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'exercice 2020, voté par chapitre, telle que présentée dans la maquette règlementaire annexée et en synthèse dans le tableau ci-dessous :

Recettes de fonctionnement	DM 2	DM3
002 : résultat reporté	+ 310 293,13	- 310 293,13
778 : autres produits exceptionnels		+ 310 293,13
Dépenses d'investissement		

001 : solde d'exécution reporté	+ 30 342,29	- 30 342,29
1068 : excédent de fonctionnement capitalisé		+ 30 342,29

2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2020.10.16 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés (TEOMA) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Exonération pour l'année 2021 des locaux à usage industriel ou commercial sur la commune de Vélizy-Villacoublay.

1) d'exonérer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés (TEOMA) pour l'année d'imposition 2021, conformément aux dispositions de l'article 1521-III-1° du Code général des impôts, les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux situés sur la commune de Vélizy-Villacoublay, membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, dont les invariants fiscaux sont annexés à la présente délibération.

   Cette disposition concerne les locaux qui ont recours à un service privé de collecte des ordures.

2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

D.2020.10.17 - Complément à la grille de tarification du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles Grand Parc.
Mise à jour des tarifs "Ecole des spectateurs".

1) de fixer, pour l'année 2020-2021, les tarifs des spectacles du volet « école du spectateur » de la grille du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles Grand Parc à 4 €, 5 €, 6 €, 10 €, 11 €, 14 €, 15 € et 17 € ;

2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

D.2020.10.18 - Prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.
Rapport annuel 2019 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

de prendre acte, au titre de l'année 2019, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets de Versailles Grand Parc.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché au siège de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le lendemain de la séance du Conseil.

Le Président

François de MAZIERES
Maire de Versailles

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Décisions prises par le Président et le Bureau

sur le fondement de l'article L. 5211-10
du Code général des collectivités territoriales

N°	Date Bureau ou dP	Objet
dP.2020.014	26 juin 2020	Achat de masques normés pour les communes de Versailles Grand Parc.
dB.2020.025	26 juin 2020	Acquisition, hébergement, déploiement, formation et maintenance d'une application de gestion du parc de bacs et producteurs de déchets. Avenant n°1 à l'accord-cadre conclu avec la société Balère ayant pour objet la prolongation de la durée d'exécution pour une durée de six mois, soit jusqu'au 20 décembre 2020, sans incidence financière.
dB.2020.027	26 juin 2020	Signature du protocole « Prévention Carence » de la commune de Versailles. Plan départemental d'appui aux communes carencées.
dB.2020.031	26 juin 2020	Avenant 1 de prolongation du marché 19ABA16 relatif au traitement des encombrants du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, passé avec la société SEPUR.
dB.2020.036	20 juin 2020	Avenants de prolongation des marchés 812 327, 812 328, 812 329, 812 394, 812 395 passés avec le groupement NICOLLIN/SEPUR pour la collecte des déchets issus du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et les opérations de transfert du verre pour les communes de Versailles, du Chesnay et de Vélizy-Villacoublay.
dB.2020.037	20 juin 2020	Approbation de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage dans le cadre du dévoiement des réseaux d'assainissement unitaires et d'eau potable pour l'aménagement de la place Lyautey à Versailles.
dP.2020.039	20 juin 2020	Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert relatif au Schéma Directeur d'Assainissement et des Eaux pluviales sur le territoire communautaire.
dP.2020.040	20 juin 2020	Avenant n°14 au marché n°812 328 relatif à la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés. Lot n°2 : Collecte en apport volontaire des déchets. Modification de la collecte des encombrants sur le quartier de Satory (Versailles).
dP.2020.047	14 août 2020	Demande d'accompagnement et de subvention auprès de la Région-Ile-de-France dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Reconquête des friches franciliennes » pour la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
dP.2020.048	14 août 2020	Adhésion au groupement de commandes coordonné par le centre intercommunal de gestion (CIG) pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil.
dP.2020.056	22 septembre 2020	Budget annexe assainissement DSP : remboursement anticipé du prêt de la Caisse d'Epargne Ile de France Ouest n°99127/1252655.

Les décisions dB.2020.28, 38 et 41 à 46 sont en cours de rendu exécutoire et seront rapportées au prochain Conseil communautaire.